



**PREAVIS DE GREVE COFIROUTE : Mais On en est
où maintenant?**

Le 30 mai 2016 la direction nous a reçu pour discuter des revendications concernant **le préavis du 27 mai 2016 au 6 juin 2016**. En premier lieu, Mr Gueguen nous a donné les points qui avaient été vus avec le SGPA le 26 mai et qui ont conduit à la levée de leur préavis :

- Emploi à la viabilité 325 ARS, voir leur répartition sur la concession ;
- Embauche de 5 ARS en CDI (CDD possible, passerelle entre métiers , contrats de professionnalisation et recrutement externe) ces 5 agents routiers iront sur les centres de Monnaie et Blois selon la direction. **Domage pour vous si vous êtes dans un autre centre, vous attendrez !!!**
- les conditions d'emploi et d'organisation à la viabilité , reconnaître les contraintes , les astreintes sup, et les conditions de rappel d'astreinte,

A l'avenir, si vous vouliez être plus nombreux en effectif, c'est perdu...

Rassurez –vous, vous serez mieux rémunérés avec des astreintes sup , de combien ?

Comme l'augmentation de misère de 2016 par exemple!!!

Adieu à la vie de famille et Vive les week-ends en entreprise !!

A propos des départs anticipés à la retraite à la viabilité, vous n'êtes pas trop fatigués après vos semaines de sécurité ? La direction propose de mettre vos repos sécurité (2 à 3/ an) dans le CET ! n'ayez pas peur, la direction abondera... mais de combien ?

Ce qui nous attend : Au péage, le statut « opérateur péage » sera revu : les 80 kms actuels, la durée des postes en Téléopération, les repos Week-end et le nombre de postes à la Téléopération avec une prime différente selon le nombre de postes.

Les missions téléopérateurs sont très importantes pour la direction, mais celles du terrain un peu moins alors? **En l'état actuel, la majorité des receveurs se plaignent de la charge de travail , qu'en sera-t-il à l'avenir ? A Suivre...**

Le bilan : Après avoir remis sur la table tous ces points, la direction voulait connaître notre position ?!

Pour nous tout est clair : Elle ne répondait pas à notre revendication sur les salaires qui est le PREMIER POINT ! Nous avons bien compris que les NAO étaient finies, mais donner une prime à tous les salariés apaiserait le climat social ! Ensuite, nous pourrions démarrer les discussions sur les sujets évoqués au dessus, et surtout agir sur les baisses d' effectifs incessantes qui pèsent sur tous les salariés...

Nous poursuivons le combat ensemble alors nous maintenons notre préavis. Ce n'est pas le moment de lâcher !! Soyons confiants et solidaires !

Gardons aussi en tête que la loi travail doit être retirée de part la remise en cause de la hierarchie des normes et la facilitation du licenciement.

Nous demandons une autre politique Sociale.

Vos élus CGT.

C.G.T. COFIROUTE <http://cgtcofiroute.fr>

02.38.72.43.28 " la vente aux moines " 45770 SARAN

Brigitte GUENA 06.80.55.37.53 Janick LECOMTE 06 30 80 22 87 Dominique BRILLANT 06.02.71.88.90

cgt.vinciautoroutes@gmail.com

